

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Sélestat, le 4 avril 2019

Monsieur le Président de la République,

Nous nous sommes réunis comme signataires de ce courrier pour vous interpellier sur l'absence de considération répétée des élus locaux par l'Agence Régionale de Santé.

Alors que, lors de votre rencontre avec les élus locaux du Grand Est le 26 février dernier, vous aviez affirmé que vous souhaitiez que les services de l'Etat, et parmi eux les services de santé, soient plus à l'écoute des élus, cela n'est absolument pas le cas chez nous et nous voulons vous en alerter !

Pour notre Groupement Hospitalier Sélestat Obernai, les élus locaux se sont battus avec ténacité depuis 10 ans pour obtenir la construction du NHO (Nouvel Hôpital d'Obernai) qui va ouvrir au public prochainement.

Malheureusement, notre combat doit continuer afin de faire entendre raison à la direction de l'ARS pour l'ouverture immédiate des 60 lits de Soins de Suite et de Réadaptation. En effet, après avoir validé un programme initial précis comportant en particulier 60 lits de SSR, l'ARS par un courrier laconique du 5 décembre 2018, a unilatéralement réduit cette capacité de 35 lits !

Pour nous élus locaux, il est effarant que des « hauts fonctionnaires » aient autant de pouvoirs en ne respectant pas les engagements pris, sans aucune forme de discussion et surtout en s'asseyant sur les réponses nécessaires aux concitoyens en matière d'offre hospitalière.

Autre exemple flagrant : la rocambolesque nomination du Directeur de l'établissement !

Suite au départ très rapide du précédent directeur en décembre dernier, le Maire de Sélestat, au titre de sa Présidence du conseil de surveillance, s'est vu proposer trois candidatures par l'Agence Régionale de Santé pour le remplacer.

Conjointement avec le Docteur DAHMANI, Président de la Commission Médicale d'Etablissement, les 3 candidats ont été reçus, et, l'ARS, par courrier, a pu prendre connaissance de l'ordre de préférence, des observations et volontés de ces derniers.

Parmi les candidatures proposées par l'ARS, il a notamment été indiqué qu'ils ne souhaitaient pas l'embauche de l'un des candidats, Monsieur Manuel KLEIN, dont le profil et le comportement paraissaient incompatibles avec le poste en question.